VACCINATIONS OBLIGATOIRES

ENTRE DEVOIR COLLECTIF ET LIBERTÉ INDIVIDUELLE MASTER II DROIT DE LA SANTÉ

DISCOURS D'OUVERTURE

9h00-9h30

Madame le Doyen et le Président de l'association

INTRODUCTION: Qu'est ce que le vaccin?

9H30-10H00

Docteur Camille Rerolle, médecin légiste et généraliste à l'Hôpital Trousseau de Tours

PARTIE 1: LA CONTROVERSE ENTOURANT LA VACCINATION

- Les garanties juridiques entourant le vaccin

10H-10H30

Maître Saliha Rhaimoura, avocate Spécialiste en droit de la santé, Barreau de Nanterrre

- Les risques liés à la vaccination

10H45-11H15

Professeur Isabelle Dimier-Poisson et Madame Stéphanie Germon, Maître de conférence à l'UFR de Sciences pharmaceutiques de Tours

PARTIE 2 : LA NOUVELLE POLITIQUE VACCINALE

- Les recommandations de la concertation citoyenne sur la vaccination

11H15-12H00

Professeur Jean Louis Koeck, Agrégé, titulaire de la chaire de biologie médicale appliquée -Val de Grâce

- La loi en pratique

13H30-14H00

Professeure Judith Mueller, Épidémiologiste, Professeure à l'EHESP

TABLE RONDE: 14H00-15H00

PARTIE 3 : LE CONTENTIEUX LIÉ À LA VACCINATION

- La confrontation entre santé publique et liberté individuelle

15H15-15H45

Madame Colombine Madelaine, Maître de conférence en droit européen et libertés fondamentales à l'UFR Droit de Tours et Madame Marion Travers, Docteure en Droit

- La réparation du dommage consécutif à une vaccination

15H45-16H15

Maître Gaborit François, spécialiste en droit du dommage corporel, défense de droit des victimes, Barreau de Poitiers